

ANALYSE DE LA TITULATURE D'ORĦAN SUR DEUX INSCRIPTIONS DE BROUSSE

Vers la fin du XIII^e siècle, aux confins de l'État seldjoukide agonisant, naissait une formation politique qui, en deux siècles et demi, allait fonder un Empire s'étendant de la péninsule arabique aux portes de Vienne, et de la Crimée aux frontières du Maroc. Les historiens ont eu des difficultés à expliquer l'ascension fulgurante de l'État ottoman. S'il était relativement facile de reconstituer les étapes des conquêtes à partir du troisième quart du XIV^e siècle, en revanche les années de sa formation demeuraient obscures. Deux questions en particulier restaient sans réponse : à partir de quel moment peut-on parler d'un État autonome et comment s'est faite la passation du pouvoir entre les anciens et les nouveaux maîtres ? Les historiens de la Turquie moderne, en particulier, avaient à cœur de trouver une réponse à ces interrogations. Se considérant comme les héritiers de l'Empire ottoman, ils tenaient à élucider les conditions de sa naissance¹.

Irène BELDICEANU-STEINHERR est directeur d'études à l'École pratique des hautes études (IV^e section) et directeur de recherche émérite au CNRS, « Etudes turques et ottomanes » (ESA 8032), 54 bd Raspail, 75006 – Paris.

¹ Il existe de nombreux travaux consacrés à la naissance de l'État ottoman, dont on trouvera ici un échantillon seulement : M.F. KÖPRÜLÜ, *Les origines de l'Empire ottoman*, Paris, 1935 ; *idem*, « Osmanlı imparatorluğunun etnik menşei mes'elesi », *Bellekten*, t. VII, fasc. 28, Ankara, 1943, p. 219-303 ; P. WITTEK, « Der Stammbaum der Osmanen », *Der Islam*, t. XIV, Berlin—Leipzig, 1925, p. 94-100 ; *idem*, *The Rise of the Ottoman Empire*, Londres, 1938. Sur les discussions concernant la légitimité du pouvoir ottoman : I. BELDICEANU-STEINHERR, *Recherches sur les actes des règnes des sultans Osman, Orkhan et Murad I*, Societas Academica Dacoromana, *Acta Historica*, t. VII, Munich, 1967, p. 65-73 ; A. GALOTTA, « Il "Mito oguzo" e le origini dello stato ottomano : una riconsidera-

Les sources dont on disposait dans la première moitié du xx^e siècle étaient rares. Il y avait certes les chroniques byzantines, publiées et accessibles de longue date, mais elles ne livraient que des informations ponctuelles et ignoraient les relations entre les chefs turcs des marches frontières et le pouvoir central en Anatolie. Quant à la documentation occidentale, qu'elle provienne des marchands, des diplomates ou des prisonniers de guerre, elle reflète plutôt l'expérience de témoins oculaires que des détails sur le passé des Ottomans.

Avec la publication de la chronique d'Aşıkpaşazâde² et plus tard de celle de Neşrî³, les historiens découvrirent deux sources qui n'avaient circulé auparavant que sous forme de manuscrit. Ils disposaient enfin de données qui leur avaient fait défaut : passation du pouvoir entre le sultan seldjoukide et Ertoğrul—ou Osmân, selon la version—, exploits militaires grâce à une poignée de combattants motivés par la propagation de la foi musulmane.

Dans un premier temps, cette optique fut adoptée sans réserve et défendue en particulier par Paul Wittek⁴. Certains de ses disciples y tiennent encore. On la retrouve aussi d'une façon sous-jacente dans les études des chercheurs turcs.

En acceptant les sources susdites telles quelles, on oubliait que les chroniques avaient été composées plus d'un siècle et demi après les événements et que l'État ottoman avait, depuis, fermement assis son pou-

zation », dans *The Ottoman Emirate (1300-1389)*, Rethymnon, 1993, p. 41-59. Nous laissons ici de côté toute la polémique suscitée par les opinions de Wittek sur le rôle de la foi dans la fondation de l'État ottoman, car elle sort du cadre de cette étude. Mentionnons seulement un article de R.C. Jennings parce qu'il consacre quelques lignes aux deux inscriptions. Il juge la première avec scepticisme en raison de la titulature trop prétentieuse pour l'époque et trouve la seconde plus conforme aux aspirations des Ottomans « trying to upgrade the image of their past » : R.C. JENNINGS, « Some thoughts on the Gazi-Thesis », dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. 76, Vienne, 1986, p.154-155 et n. 2. On ajoutera celui de R. MANTRAN, « De la titulature des derniers Seldjoukides à celle des premiers Ottomans. Brèves remarques sur les données épigraphiques », dans *Mélanges offerts à Louis Bazin*, Paris, 1992, p. 207-211.

² On dispose de plusieurs éditions : *Tevârih-i Âl-i 'Osmân*, éd. 'Alî, Istanbul, 1332/1916 ; *Die altosmanische Chronik des 'Aşıkpaşazâde*, éd. F. Giese, Leipzig, 1929 ; Aḥmed 'Āşıkî, *Tevârih-i Âl-i 'Osman*, éd. N. Atsız (en caractères latins), dans *Osmanlı Tarihleri*, Istanbul, 1949, p. 77-319.

³ De la chronique de Neşrî, deux manuscrits ont été publiés en fac-similé : Ğihānnümā. *Die altosmanische Chronik des Mevlânâ Meḥemmed Neschrî*, éd. F. Taeschner, t. I, Leipzig, 1951, t. II (codex Manisa 1373), 1955 ; édition critique : Mehmed Neşri, *Kitâb-i Cihan-Nümâ* (Neşri tarihi), éd. F.R. Unat, M.A. Köymen, 3^e éd. Türk Tarih Kurumu, série III, Ankara, t. I, 1995, t. II, 1997.

⁴ P. WITTEK, *The Rise of the Ottoman Empire*, Londres, 1938.

voir, aussi bien en Anatolie que dans les Balkans. Ajoutons à cela que les auteurs des chroniques ottomanes visaient surtout à glorifier la dynastie, en espérant recueillir les retombées matérielles de leurs efforts. En outre, ils ont éliminé des passages qui risquaient de ternir l'image des premiers souverains, comme par exemple le meurtre de l'oncle d'Osmân⁵. Cela ne les empêchait pas de formuler, le cas échéant, des critiques envers tel ou tel sultan pour des raisons personnelles⁶.

La publication de deux inscriptions de Brousse, par la suite, sembla pourtant donner raison aux historiens de l'école de Wittek. On voulait bien admettre que les chroniqueurs avaient tendance à enjoliver le passé lointain de la dynastie, mais les inscriptions contemporaines ne pouvaient mentir. Est-ce qu'OrĦan n'y était pas qualifié de *sulĦân* et de *ġazî*?

LES INSCRIPTIONS DE BROUSSE PORTANT LA TITULATURE D'ORĦAN

La première inscription, datée de 738 (30 juillet 1337-19 juillet 1338), se trouve actuellement sur la mosquée Şehadet à Brousse ; celle-ci ayant été construite à l'époque de MeĦmed I^{er}, l'inscription doit donc provenir d'une mosquée d'OrĦan tombée en ruines⁷. En voici la traduction⁸ :

« [La construction] de cette mosquée bénie (*mascid al-mubâarak*) fut ordonnée pour plaire à Dieu le Très-Haut (*li riġâ'i 'llahi ta'âlâ*). Celui qui construit une mosquée pour Dieu, Dieu lui construit une demeure au Paradis.

« Ô Dieu ! Pardonne au maître (*şâĥib*) de cette mosquée, qui est le grand émir éminent (*amir al-kabîr al-mu'aġġam*) et combattant de la foi sur le chemin de Dieu (*al-mucâhid fî sabîli 'llahi*), le sultan des conqué-

⁵ C. KAFADAR, « 'Osmân Beg and his Uncle : Murder in the Family ? » dans *Studies in Ottoman History in Honour of Professor V.L. Ménage*, Istanbul, 1994, p. 157-163.

⁶ H. INALCIK, « How to read 'Āshîk Pasha-Zâde's History », dans *Studies in Ottoman History in Honour of Professor V.L. Ménage*, Istanbul, 1994, p. 144-146.

⁷ E.H. AYVERDI, *Istanbul Mi'mârî Çaġının Menşe'i. Osmanlı Mi'mârisinin İlk Devri*, Istanbul, 1966, p. 58 ; photo et texte de l'inscription p. 59. L'auteur mentionne en note les publications antérieures.

⁸ La traduction de R. Mantran n'est pas fiable étant donné qu'elle repose sur une lecture erronée : R. MANTRAN, « Les inscriptions arabes de Brousse », *Bulletin d'Études Orientales*, t. XIV, années 1952-1954, Damas, 1954, p. 89. Nous voudrions à cette occasion remercier Mme Marita Espéronnier pour l'aide qu'elle nous a prodiguée, qu'il s'agisse de la vérification de quelques passages ou des indications bibliographiques les concernant.

rants (*sultân al-ğuzât*), le conquérant fils de conquérant (*ğâzî ibn al-ğâzî*), le valeureux du monde d'ici-bas et de la religion (*Şuca' ad-Dunyâ va 'd-Dîn*), celui qui fait preuve d'une générosité sans fin (*munfik al-afâk*), le bras droit de la foi (*yamîn al-imân*), Orhan fils d'Osmân, que Dieu prolonge sa vie.

« Dis : Il est Allah, unique, le Seul ; Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré ; N'est égal à Lui personne⁹. L'an 738. »

La deuxième inscription est placée sur la mosquée d'Orhan, située dans la ville basse de Brousse à proximité du bazar ; elle n'est pas contemporaine du règne d'Orhan. Cette mosquée fut construite par ce souverain en 740 (9 juillet 1339-26 juin 1340), brûlée par les Karamanides lors d'une expédition militaire, puis reconstruite en 820 (18 février 1417-7 février 1418)¹⁰. C'est l'inscription qui nous apprend tous ces événements. Voici sa traduction¹¹ :

« Le sultan des conquérants et des combattants de la foi (*sultân al-ğuzât va 'l-mucâhidîn*) Orhan Beg fils d'Osmân Beg, que Dieu rende leur terre embaumée, a ordonné [d'élever] ce noble édifice (*al-'imârât aş-şarîfa*) en l'an 740. Un prince de la dynastie de Karaman (*veled-i Karaman*) [l']a brûlée. L'inspecteur (*nâzîr*) du legs pieux, à savoir le grand vizir Bâyezîd Paşa, a ordonné [sa reconstruction] sur l'injonction du sultan, fils de sultan, le sultan Muḥammad fils de Bâyezîd Ḥan, que son pouvoir dure (*ḥalada sultânahu*), en l'an 820. »

⁹ Il s'agit de la sourate 112 qui porte le titre *iḥlâs* ; voir R. BLACHERE, *Le Coran*, t. I, Paris, 1949, p. 122-124, n° 44 = Sourate CXII.

¹⁰ Pour le texte et la photo de l'inscription, voir E.H. AYVERDI, *op. cit.*, p. 80 et 81.

¹¹ On trouvera le texte et la traduction chez R. Mantran, article cité, p. 90. Une chronique brève grecque mentionne les ravages subis par la ville de Brousse. Dans un premier temps, nous avons été tentée d'identifier le sac de la ville par les Karamanides avec le passage en question. M. Paul Géhin a eu la gentillesse de nous envoyer son article comprenant la réédition du texte où il propose une nouvelle lecture quant à la date : P. GÉHIN, « Un recueil d'extraits patristiques : les miscellanea coisliniana », *Revue d'Histoire des Textes*, t. XXII, 1992, p. 95 (lire 6927 au lieu de 6908, cf. P. Schreiner, *Die byzantinischen Kleinchroniken*, t.I, Vienne, 1975, p. 623, n° 8). L'événement qu'il faut dater de l'année 6927 (1^{er} sept. 1418-31 août 1419), est livré d'une manière brute sans relever la cause des dégâts. M. Géhin suppose qu'il s'agit d'un tremblement de terre. Cette interprétation, de même que la date, sont étayées par une chronique brève ottomane : « ... il y eut à Brousse un tremblement de terre sévère et de nombreuses places furent détruites ; ceci s'est passé il y a 27 ans ». Le manuscrit datant de 849 de l'hégire, il faut retrancher de 849 le chiffre 27, ce qui donne l'année 822 (28 janv. 1419-17 janv. 1420) : O. Turan, *Istanbul'un fethinden önce yazılmış takvimler*, Ankara, 1954, p. 20-21. Brousse fut par conséquent à deux reprises victime de ravages. En 1413, elle fut saccagée par les Karamanides et en 1419 elle subit les effets d'un tremblement de terre.

Les inscriptions contiennent toutes deux la titulature d'OrĦan et on y relève des mots clefs, tels que *sultĦan*, et *ĦazĦi* avec le pluriel correspondant *ĦuzĦat* ainsi que *mucĦahidĦn* (génétif de *mucĦahidĦn*) dont le singulier est *mucĦahid*.

LES VOCABLES *SULTĦAN*, *ĦAZĦI* ET *MUCAHID*

Avant de commenter les deux inscriptions, il faut s'arrĦter sur les différents sens que peuvent prendre les vocables *sultĦan*, *ĦazĦi* et *mucĦahid*. CommenĦons par le mot *sultĦan*. Kramers a rédigé à ce propos un article détaillé, dans la première édition de l'*Encyclopédie de l'Islam*¹², dont une traduction est parue aussi en turc¹³. Dans la nouvelle édition, a été publiée une version élargie par Bosworth¹⁴. Pakalın, quant à lui, a consacré également un long article à ce mot, en se faisant l'écho d'une Ħpre polémique entre Fuad Kōprölü et Ahmed Refik¹⁵. On a cependant toujours intérêt à consulter celui de Becker qui résume une étude de Barthold, parue en 1912, en russe¹⁶. Il ressort de tous ces écrits que la racine du mot est d'origine sémitique—elle existe aussi en syriaque—et que son sens premier fut « pouvoir temporel qu'on exerce sur une contrée ». Ce n'est que par la suite que le terme s'appliqua aussi à la personne qui exerĦait ce pouvoir.

Le calife abbaside jouissant d'un grand prestige, les Grands Seldjoukides tinrent à Ħtre reconnus par lui comme Ħtant les maĦtres légitimes des territoires qu'ils avaient occupés et obtinrent le privilège de s'appeler *sultĦan*. Le mot devint ainsi un titre qui conférait la légitimité à celui qui le portait et fut, pour cette raison, fortement convoité. Les Ayyoubides essayèrent également d'obtenir du calife ce privilège, mais furent déboutés dans un premier temps. SalĦĦ ad-DĦn contourna la difficulté en se donnant le titre de *sultĦan al-cuyĦs*, c'est-à-dire « chef des armées »¹⁷.

¹² J.H. KRAMERS, article *SultĦan*, *Encyclopédie de l'Islam*, t. IV, Leyde—Paris, 1934, p. 569-571.

¹³ J.H. KRAMERS, article *Sultan*, *Islam Ansiklopedisi*, t.11, Istanbul, 1970, p. 24-28.

¹⁴ J.H. KRAMERS [C.E. Bosworth], article *SultĦan*, *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e éd., t. IX-2, Leiden, 1997, p. 884-886.

¹⁵ M.Z. PAKALIN, article *Sultan*, dans *Osmanlı Tarih Deyimleri ve Terimleri SōzlūĦü*, t.III, Istanbul, 1993, p. 264-276.

¹⁶ C.H. BECKER, « Barthold's Studien über Kalif und Sultan », *Der Islam*, t. 6, Strasbourg, 1916, p. 350-412.

¹⁷ Angelika HARTMANN, « al-Malik al-Manšūr (gest. 617/1220), ein ayyūbidischer Regent und Geschichtsschreiber », dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. 136, fasc. 3, Stuttgart, 1986, p. 589.

C'était une façon habile de jouer avec le mot *sultân* dont le sens primaire est : « pouvoir qu'on exerce » et, par extension, « chef ».

La prise de Baghdad par les Mongols, en 1258, mit fin au califat abbaside. Mais la nécessité d'une autorité suprême de nature religieuse se fit sentir aussitôt. Deux candidats entrèrent en compétition, l'un séjournant à Alep, l'autre à Damas. Le souverain mamelouk Barsbaï profita de l'occasion. Lorsque celui de Damas disparut au cours d'une campagne militaire, il fit venir celui d'Alep au Caire et s'arrogea avec sa bénédiction le titre de *sultân*, tandis que le nouveau calife prit le nom d'al-Ḥâkim¹⁸.

En Anatolie, *sultân* fut employé entre autres avec son sens primitif de « pouvoir » ; on peut citer comme exemple la deuxième inscription mentionnée ci-dessus¹⁹. Dans d'autres textes, il a le sens de « chef » et c'est ainsi qu'il faut l'interpréter chez Ibn Baṭṭûṭa²⁰. Aḥmedî l'emploie à propos de Süleymân Paşa, le fils d'Orḫan, à l'occasion de son passage en Roumélie : *lâcerem bir ulu sultân oldı ol* (il est devenu assurément un grand *sultân*)²¹. Or Süleymân Paşa n'a jamais porté ce titre. Nous le rencontrons aussi comme nom propre. Parmi les témoins qui figurent dans l'acte de donation d'Orḫan parvenu en original et datant de 1324, on relève le nom de l'un de ses fils, appelé Sultân ibn Orḫan²².

Venons-en au mot *gâzî*. D'origine arabe, il désigne un combattant qui effectue une campagne militaire (*ğazâ*) en pays ennemi. Aḥmedî donne comme équivalent du mot arabe *ğazâ* le mot turc *aķın* qui signifie « razzia » et n'a aucune connotation religieuse²³. Toutefois, avec le mot arabe, on a également importé dans les marches frontières les notions qu'impliquaient les mots *gâzî* et *ğazâ*, d'une part, et *mucâhid* et *cihâd*,

¹⁸ S. HEIDEMANN, *Das Aleppiner Kalifat (AD 1261). Vom Ende des Kalifates in Bagdad über Aleppo zu den Restaurationen in Kairo*, Leiden, 1994. Nous devons la bibliographie sur la titulature dans les inscriptions arabes du Proche Orient à Monsieur Heidemann de l'université de Jena. Qu'il reçoive ici nos remerciements les plus vifs.

¹⁹ Vœu exprimé à l'égard de Mehmed I^{er} : « que son pouvoir dure » (*halada sultānahu*).

²⁰ Ibn BAṬṬŪṬA, *Voyages*, traduction C. Defremery, B.R. Sanguinetti (1858), introduction et notes S. Yerasimos, t. II, *De la Mecque aux Steppes russes et à l'Inde*, p. 180.

²¹ AḤMEDİ, *Iskendernâme*, édition en caractères latins de la partie concernant l'État ottoman : N. ATŞIZ, *Osmanlı Tarihleri*, Istanbul, 1949, p. 12, vers 220 ; édition de l'œuvre en fac-similé : I. ÜNVER, AḤMEDİ, *Iskender-nâme*, Türk Dil Kurumu, n° 504, Ankara, 1983.

²² I.H. UZUNÇARŞILI, « Gazi Orhan Bey Vakfiyesi », *Belleten*, t. V, fasc. 19, Ankara, 1941, p. 281 et fac-similé.

²³ AḤMEDİ, éd. N. Atsız, p. 9, vers 120 (*andan etdiler gaza adın aķın*).

d'autre part. Ces termes, en effet, avaient été commentés dans le monde musulman à maintes reprises, soit en arabe, soit en persan. Un texte de ce genre, en turc, fut aussi écrit en Anatolie vers le milieu du XIV^e siècle²⁴. Ces textes servaient à rappeler à la population les devoirs d'un bon musulman. Le commentateur explique que *ġâzî* désigne une personne qui quitte son pays pour combattre un ennemi qui se trouve en dehors du monde de l'islam. Dans ce cas, la participation à la campagne n'est pas une obligation pour les membres de la communauté. En revanche, le *mucâhid* est celui qui se mobilise quand son pays est attaqué par un ennemi venant de l'extérieur du monde musulman. Dans ce cas, la participation à la campagne militaire est une obligation pour toute la population. Sur le sol anatolien, ces finesses furent vite oubliées. Dans l'État ottoman, on finit par employer indifféremment soit le couple *ġazâ—ġâzî*, soit *cihâd—mucâhid* et cela même dans les chroniques les plus anciennes comme celle d'Aĥmedî.

Il ne faut pas s'étonner qu'Aĥmedî ait terminé son ouvrage par un récit dithyrambique des conquêtes ottomanes qui recourt sans cesse à des expressions pleines d'emphase. Étant donné qu'Aĥmedî a vécu un certain temps dans le pays de Germiyan, certains prétendent qu'il avait à l'origine l'intention de présenter son œuvre à Süleymân Şâh de Germiyan. Il se fixa par la suite en territoire ottoman et présenta son œuvre à Emîr Süleymân, le fils de Bâyezîd I^{er}. Après la mort de celui-ci, il se mit au service de Meĥmed I^{er}²⁵. Le thème de son œuvre étant le roman d'Alexandre, mettre en parallèle les conquêtes ottomanes avec celles d'Alexandre s'imposait comme une nécessité, s'il voulait trouver un bon accueil auprès de ses nouveaux maîtres. Le vocabulaire dont il se sert pour glorifier la dynastie ottomane n'est qu'un calque des expressions en vogue dans le monde musulman.

Ġâzî était un prénom en usage porté non seulement par les héros qui ont fait leur entrée sur la scène de l'histoire, mais aussi par de simples contribuables comme le prouve un registre concernant l'Anatolie centrale²⁶. Nous avons relevé un autre cas dans un village qualifié de *ġavur*, c'est-à-dire de mécréant (Gavur Yalason). On y trouve un certain Ĥâlîl,

²⁴ L'auteur a dû traduire un ouvrage en persan, puisqu'on trouve des passages identiques dans un manuscrit persan daté du troisième quart du XII^e siècle : Ş. Tekin, « XIV. Yüzyılda Gazilik Tarikası "Ġâziliġin Yolları" Adlı Bir Eski Anadolu Türkçesi Metni ve Gazâ/Cihâd Kavramları Hakkında », *Journal of Turkish Studies* (Mélanges G. Doerfer), Harvard, 1989, p.140. L'ouvrage en turc est commenté et publié entre les pages 139-204.

²⁵ I. ÜNVER, *op. cit.*, introduction p. 3-4, 15-16; Aĥmedî, éd. N. Atsız, p. 3.

²⁶ MM 241, fol. 59v^o (Ġâzî veled-i Sevinç), 71r^o (Alp Ġâzî).

fils de Ġâzî, et son fils Mehmed. La plupart des contribuables portent des noms d'origine biblique, turque ou persane²⁷. Étant donné que le registre ne signale pas la capitation quand il est dit expressément que les villageois étaient chrétiens—si l'on fait exception d'un seul cas—, il est difficile de déterminer la religion des habitants. En raison de l'adjectif *ğavur* apposé au nom du village, on peut tirer la conclusion que les habitants étaient des mécréants, au moins à l'origine. Notons enfin que Ġâziyye, le féminin de Ġâzî, était également un prénom. Il était porté par une princesse ayyoubide mariée au sultan seldjoukide 'Alâ'ed-Dîn Kaykubâd I^{er} ²⁸.

Si l'on remonte dans le temps, on note que le surnom Ġâzî ne signifie pas grand-chose par rapport à la foi. Aḥmed Ġâzî de la famille des Dânişmend a fait frapper des monnaies avec le buste du Christ et d'autres membres de la famille se sont déclarés selon la politique du moment des serviteurs de l'empereur byzantin²⁹.

Signalons aussi une famille Gazès dont les membres ont occupé des postes importants dans l'Empire byzantin³⁰. Aucun byzantiniste ne s'est posé des questions sur l'origine du nom.

L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE CHEZ LES OTTOMANS DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIV^e SIÈCLE

Pour ce qui est de l'expression orale dans le pays d'Orḡan, nous possédons le témoignage d'Ibn Baṭṭûṭa qui date des années 1332/1333. En relatant son parcours à travers le pays d'Orḡan, il s'est plaint à trois reprises que personne ne parlât sa langue. Arrivé à Geyve, par exemple, il demanda à rencontrer quelqu'un parlant l'arabe. On trouva finalement un personnage qui passait pour un lettré, mais il s'avéra qu'il ne connais-

²⁷ MM 241, p. 40 (en chiffres arabes). Le registre est composé de deux parties, chacune comportant sa propre pagination.

²⁸ O. TURAN, *Selçuklular zamanında Türkiye*, Istanbul, 1971, p. 350-351.

²⁹ N. OIKONOMIDÈS, «Les Danishmendides, entre Byzance, Bagdad et le sultanat d'Iconium», *Revue numismatique*, 6^e série, t. XXV, 1983, p. 189-207; R. SHUKUROV, «Turkoman and Byzantine self-identity. Some Reflections on the Logic of the title-making in twelfth-and thirteenth-century Anatolia», dans *Eastern Approaches to Byzantium*, Hampshire, 2001, p. 259-276.

³⁰ *Prosopographisches Lexicon der Palaiologenzeit*, t. 2, p.138 (Gazès) et p. 140 (Gazès Paulos). Lisa BENOÛ, *Le Codex B du monastère Saint-Jean-Prodrome de Serres, XIII^e—XV^e siècles*, p. 257-258 «apo tou Gazè kyr Mixael», janvier, indiction 6, 6846 (1338); p. 250 (Michel Gazès, acte de vente de 1330). Le même personnage p. 266.

sait pas l'arabe mais le persan³¹. A Yenice, aujourd'hui Taraklı, il eut la même déception. Le *faķih* ne connaissait que le mot *na'm*, c'est-à-dire «oui»³². Une autre fois, il fit la remarque suivante : « Il n'y avait avec nous personne qui parlât bien la langue turque et qui pût nous servir d'interprète. Nous en avons un qui nous quitta à Yeznik (Iznik) »³³. En revanche 'Ala' ed-Dîn, originaire de Sulţân Öyüğü qu'il rencontra là-bas, devait connaître l'arabe puisqu'il le qualifie de jurisconsulte, imam, dévot et pèlerin³⁴.

Sur le plan de l'expression écrite, il est à signaler que le document le plus ancien que nous possédons est en persan. C'est un acte de legs pieux en faveur de la *zaviyé* de l'eunuque Şeref ed-Dîn Muķbil, située dans la ville de Mekece sur le Sakarya. Il s'agit d'un original dont la partie gauche est fortement endommagée. OrĦan n'y porte aucun titre. Le document commence d'une façon toute simple : « Moi qui suis Şuca' ed-Dîn OrĦan fils de FaĦr ed-Dîn 'O[smân] »³⁵. Ces deux exemples montrent que la langue écrite dans les couches lettrées s'alignait sur le modèle seldjokide.

Cette influence s'est exercée aussi sur la rédaction des registres de recensement. Lorsque nous avons travaillé sur le registre de la province de Ħüdâvendigâr, datant de 1456 et appartenant de ce fait au premier recensement de MeĦmed II³⁶, nous avons attribué sa curieuse syntaxe au calame d'un renégat ne maniant pas correctement le turc. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous constatâmes qu'un registre du règne de MeĦmed I^{er}, datant de 1419/1420, dont seul un fragment d'une vingtaine de pages nous est parvenu, présentait la même syntaxe³⁷. Nous avons réalisé alors que les registres ottomans les plus anciens imitaient la syntaxe de la langue persane ; en d'autres mots, les Ottomans avaient pris comme modèle les registres seldjokides. Il existe d'ailleurs des registres ottomans rédigés en persan, préface comprise, comme celui énumérant les legs pieux de la province de Ħaraman et appartenant au troisième recensement de MeĦmed II³⁸.

³¹ Ibn BAĦTUĦA, *op. cit.*, p. 183.

³² *Ibid.*, p. 184.

³³ *Ibid.*, p. 182.

³⁴ *Ibid.*, p. 180.

³⁵ I.H. Uzunçarşılı, article cité, p. 281 et fac-similé.

³⁶ Trois fragments de ce registre—il contient les comptes de l'année 859 (22 déc. 1454-10 déc. 1455)—, se trouvent dispersés dans des endroits différents, voir *infra*, Liste des registres, sous les sigles MC O 117/1, MM 16016 et OAK 27/33.

³⁷ Il s'agit du AE. 40.

³⁸ TK 564.

Si l'on fait exception de l'acte de legs pieux mentionné ci-dessus, les documents du règne d'Orhan sont en turc, mais un turc archaïque comportant peu de mots d'origine arabe³⁹. La reconnaissance d'un bien, sis en Roumélie, par Murâd I^{er}, en 1384, est dans le même style, mais nous intéresse aussi pour une autre raison. Le document nous apprend que le défunt Rüstem Beg avait revendiqué la propriété d'une terre en faisant valoir qu'il en avait chassé le propriétaire chrétien (*kâfirin qovub dağuddıği mülk*)⁴⁰. Un registre de 1521 rapporte un cas analogue en Bithynie. Dans le village Günay dépendant d'Adranos, un certain Davûd revendiquait la propriété d'une terre d'une surface de deux *mud*, parce qu'il avait chassé le propriétaire mécréant (*kâfirin qovan Davûd kimesne*)⁴¹. Dans les deux cas, nous avons, par conséquent, affaire à une appropriation d'une terre agricole après qu'on en ait chassé l'ancien maître chrétien. Il n'y est nullement question d'une campagne militaire entreprise dans le but de propager la foi musulmane.

Jetons enfin un coup d'œil sur la titulature des premiers souverains ottomans dans les registres. Dans le AE 40 du règne de Meḫmed I^{er} datant de 1419/1420⁴², Orhan, Murâd I^{er} (p. 10) et Bâyezîd I^{er} (p. 17) portent le titre de *Beg*. Bâyezîd I^{er} est appelé aussi *Hudâvendigâr* (p. 14) et une seule fois *Yıldırım Hondgâr* (p. 12). Meḫmed I^{er}, le souverain en vie, est évoqué sous le titre *sultânımız*, c'est-à-dire « notre sultan » (p. 17). Dans le registre TT 22 du premier *zî'l-ḥicce* 929 (11 octobre

³⁹ P. WITTEK a publié dans la revue *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, volumes 53 à 59/60 entre 1957 et 1963/64, une série de documents anciens sous le titre « Zu einigen frühosmanischen Urkunden » qui illustrent cette affirmation. Cette série a été réimprimée dans P. WITTEK, *La formation de l'Empire ottoman*, éd. V.L. Ménage, Variorum Reprints, Londres, 1982.

⁴⁰ P. WITTEK, *La formation de l'Empire ottoman*, *op. cit.*, n°VII/1, p. 309.

⁴¹ TT 453, fol. 81r° (région d'Adranos). Le registre porte la même date que le TT 111, registre de timars et fut écrit par la même main, voir *infra*, Liste des registres.

⁴² Le registre peut être daté par la confrontation d'un document relatif au legs pieux d'un certain 'Ivaz faḫîh (P. Wittek, *La formation de l'Empire ottoman*, *op. cit.*, section VII/iv, p. 282) et l'entrée concernant le même legs dans le AE 40, p. 11. Dans le document daté d'*evâsıt şâfer* 822 (9-18 mars 1419), 'Ivaz faḫîh est encore en vie, dans le registre, c'est son fils qui détient le legs. Mehmed I^{er} étant décédé le 26 mai 1421, le recensement a été réalisé entre le 18 mars 1419 et le 26 mai 1421. Nous pensons que Meḫmed I^{er} a ordonné le recensement dès l'année 1419 après avoir mis définitivement la main sur la région et que celui-ci fut réalisé soit en automne de la même année, soit en 1420. Signalons que le legs pieux concernant la mosquée Verte à Brousse qui comprend aussi la localité Darica située dans la même région (fait confirmé par le AE. 40, p. 4-5) porte la date de *rebi' el-evvel* 822 (28 mars-26 avril 1419), voir E.H. AYVERDI, *Osmanlı Mi'mârîsinde Çelebi ve II. Sultan Murad Devri, 806-855 (1403-1451)*, Istanbul, 1972, p. 49-50. (L'auteur se trompe dans la vocalisation : lire Darica au lieu de Turuci).

1523) qui concerne la même région, à savoir Kocaeli, OrĦan reste toujours *Beg* (p. 31), Murâd I^{er} devient *Ġâzî Murâd Ħan* (p.23) et Bâyezîd I^{er}, *Bâyezîd Ħan* (p. 66).

Le registre le plus ancien que nous possédions de la province de Ħüdâvendigâr appartient au premier recensement de MeĦmed II⁴³. Dans le fragment MC O 117/1, OrĦan est appelé *Beg* (23v^o, 24r^o), Murâd I^{er} *Beg* (23v^o, 24r^o) ou *Murâd Ħondgâr* (42r^o) ou encore *Ġâzî Ħondgâr* (70v^o). Quant à MeĦmed I^{er}, on l'évoque simplement par son titre *Sultân*, sans adjonction de son nom (48v^o). Il est cité constamment de la même façon dans le MM 232, un registre de la province d'Aydın⁴⁴.

Dans le registre TT 453 de 1521 concernant la même province, les souverains ottomans sont appelés ainsi: *OrĦan Beg*, *Murâd Beg*, *Bâyezîd Ħüdavendigâr*, *Sultân* tout court pour MeĦmed I^{er}, *Sultân Murâd* pour Murâd II, *Sultân MeĦmed* pour MeĦmed II et *Sultân Bâyezîd* pour Bâyezîd II. Ce n'est que dans le cas de la *zaviyé* de Mekece, mentionnée plus haut, que nous rencontrons l'expression *OrĦan Ħüdâvendigâr* (fol. 185v^o), mais l'explication en est aisée. Il faut savoir que les recenseurs copiaient fidèlement les données inscrites dans les registres précédents. Dans celui de 1456 qui servait de référence, le recenseur a omis de préciser qu'il s'agissait d'une donation d'OrĦan (MC O 117/1, fol. 30r^o), fait confirmé par le document de 1324 cité ci-dessus. Le recenseur avait donc le libre choix de la titulature.

LES ÉLÉMENTS DE LA TITULATURE

Nous venons de montrer que les souverains ottomans portaient jusqu'au règne de MeĦmed I^{er} le titre de *Beg*. Seul le nom de Bâyezîd I^{er} est accompagné parfois du titre persan *Ħüdâvendigâr*. La langue des documents émis par le souverain est le turc, si on fait exception du document de 1324, rédigé en persan. Le texte est simple et sans la moindre fioriture. De plus, dans l'État ottoman au temps d'Ibn BaĦĦûta, la pratique de l'arabe était quasi nulle, même parmi les personnes qui se disaient juriconsultes. Alors comment expliquer cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1337/1338, la présence d'une inscription en langue arabe affublant OrĦan des épithètes les plus flatteuses ?

⁴³ Voir *supra* note 35.

⁴⁴ La date du registre, à savoir le 26 *cemâzi'l-evvel* 871 (3 janvier 1467) est inscrite à la p. 306.

Pour résoudre le problème, nous avons porté notre regard sur la titulature dans le monde islamique en faisant appel soit aux études qui en ont été faites, soit aux ouvrages d'épigraphie. Un travail d'Elisséeff, consacré à la titulature de Nûr ed-Dîn de la famille des Zengides⁴⁵ (milieu du XII^e siècle), s'est avéré d'une grande utilité. On y trouve énumérés des éléments de la titulature dont un bon nombre apparaît aussi dans les inscriptions anatoliennes et en particulier dans les deux inscriptions de Brousse, à savoir le surnom (*laḳab*) formé avec *ad-Dunya va 'd-Dîn*, l'expression *mucâhid fi sabîli 'llah*, l'adjectif *mużaffar*. Il existait donc une typologie qui se transmettait de siècle en siècle et que les lapicides adaptaient aux circonstances.

Sulṭân tout court, accompagné d'un adjectif comme *al-mu'ażżam* ou *al-'âżam* servait à désigner le pouvoir suprême. Ce titre était porté par les souverains seldjoukides, mais il fut adopté aussi par les souverains ilkhanides qui exerçaient une tutelle sur l'Anatolie. C'est ainsi qu'est nommé Olcaytu⁴⁶ ou Abu Sa'îd⁴⁷.

Il faut distinguer cette titulature d'une autre formule qui n'a pas du tout la même portée. On appelle *sulṭân* de... [de quelque chose] celui qui exerce dans un pays le pouvoir, parfois temporaire, sur une région déterminée. C'est dans ce sens qu'Ibn Baṭṭûta emploie le vocable en disant qu'Orḡan était le *sulṭân* de Brousse⁴⁸. Mais cette formule permettait aussi de jouer avec le mot *sulṭân* sans s'attirer les foudres du souverain. Ainsi Ya'qûb, fils d'Umur, se nomme le très éminent et grand émir, le *sulṭân* de Germiyan⁴⁹. De même Meḡmed, de la famille d'Aydın, s'intitule *sulṭân* des *ġâzî* dans une inscription placée sur son mausolée, à Birgi, et datant du 2 *cemâzi 'l-ûlâ* de l'année 734 (9 janvier 1334). Voici la traduction du texte : « Ce mausolée fut construit pour le grand émir, le savant, le juste, le combattant de la foi (*mucâhid*), le gardien des marches frontières (*murâbiṭ*), le dispensateur de bonnes œuvres, le sulṭân

⁴⁵ N. ELISSÉEFFF, « La titulature de Nûr ad-dîn d'après ses inscriptions », *Bulletin d'Études Orientales, Institut Français de Damas*, t. XII, 1952-1954, Damas, 1954, p. 155-196.

⁴⁶ Isma'îl Haḳḳî [Uzunçarşılı], *Toḳâd, Nîksâr, Zîle, Ţurhâl, Pâzâr, Amâsya vilâyet, każâ ve nâhiye merkezlerindeki kitâbeler* (cité souvent sous la forme abrégée *Kitâbeler*), Istanbul, 1345/1927, p. 16.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 19, 79.

⁴⁸ Ibn BaṬṬŪTA, *op. cit.*, p. 180.

⁴⁹ L'inscription se trouvait à l'origine sur la forteresse de Sandıklı ; elle fut par la suite placée sur la fontaine nommée Çoban. A la fin se trouve la date, à savoir le premier jour du mois de *cemâzi 'l-ûlâ* de l'année 725 (15 avr. 1325) : M.Ç. Varlık, *Germiyan-oğulları Tarihi (1300-1429)*, Ankara, 1974, p. 138.

des combattants (*sultân el-ğuzât*), le champion de l'État et de la religion (*Mubâriz ad-Davla va 'd-Dîn*), Muḥammed fils d'Aydın, que Dieu illumine sa couche [éternelle], le 2 *cemâzi 'l-ûlâ* de l'année 734 »⁵⁰. L'expression *ğâzî fî sabili 'llahi* n'avait pas sa place ici, puisque l'émir d'Aydın n'était plus de ce monde, mais elle est présente dans l'inscription datée de 712 (9 mai 1312-27 avril 1313) et placée sur les murailles de Birgi⁵¹. Pour conclure, on retrouve les éléments de la titulature d'OrĦan dans les inscriptions de Birgi, antérieures de plusieurs années à celles de Brousse.

Mais revenons sur l'inscription du mausolée de Meḥmed de la famille d'Aydın. Le rapprochement avec un passage d'Eflâkî nous éclaire sur la situation politique au début du XIV^e siècle. Voici sa traduction : « Sur la foi de nobles personnes de l'entourage de Sultân Veled on rapporte ceci : Sultân Veled appelait Moḥammed Beg, fils d'Aydın, "notre *subaşı*". Il lui réservait de grandes faveurs et l'appelait encore "le sultân des guerriers" (*sultân el-ğuzzât*). Il chantait ses louanges auprès des émirs mongols et turcs, et donnait des encouragements en disant qu'on apprenne de lui l'intrépidité, la munificence et la vaillance. Cet être unique envoyait aussi chaque année au *Çelebi* des offrandes et des cadeaux extraordinaires et demandait à bénéficier de sa bienveillance et de sa sollicitude »⁵².

Le passage montre sans équivoque que le mot *sultân* ne signifie pas « le souverain » puisqu'il s'agit d'un *subaşı*. Son emploi s'apparente à une subtile flatterie pour obtenir de l'émir des libéralités. Placé dans un contexte plus large, le passage prouve que les petits-fils de Mevlâna ser-

⁵⁰ I.H. Uzunçarşılıođlu, *Afyon Karahisar, Sandıklı, Bolvadin, Çay, Isaklı, Manisa, Birgi, Muđla, Peçin, Denizli, Isparta, Atabey ve Eđridirdeki kitabeler*, Istanbul, 1347 (1929), p.112; R. Riefstahl, *Turkish Architecture in Southeastern Anatolia*, Part II: P. Wittek, *Art Studies*, Cambridge, Harvard University Press, 1931 (texte en caractères arabes accompagné d'une traduction en anglais et en allemand, p. [150], n° 21 et photo 219 b (sur la photo seule la partie gauche est lisible); H. Akın, *Aydınođulları Tarihi Hakkında Bir Araştırma*, Ankara, 1968, p. 107, inscription n° 2a; (corriger *el-emîr* en *lil-emîr*). La date de cette inscription a suscité des discussions du fait que l'attaque d'une flotte chrétienne est placée par les sources occidentales en 1335: P. LEMERLE, *L'émirat d'Aydın, Byzance et l'Occident*, Paris, 1957, p. 89-90 (Dans l'ouvrage, la traduction de l'inscription en allemand est tronquée).

⁵¹ H. Akın, *op. cit.*, p. 105, inscription n° 1a.

⁵² Şams al-dîn Aḥmed al-Aflâkî al-'Ârifî, *Manâqib al-'Ârifîn*, éd. T. Yazıcı, t. II, Ankara, 1980, p. 948 (cité dorénavant sous Eflâkî, texte persan); AFLAKI, *Les Saints des Derviches tourneurs (Manâqib ul-'ârifîn)*, trad. Cl. Huart, t. II, Paris, 1922, réimpression, Dijon, 1978, p. 392 (cité dorénavant sous Eflâkî, traduction). Nous avons légèrement modifié cette traduction.

vaient de courroie de transmission entre les émirs des marches frontières et le pouvoir central—en l’occurrence le représentant de l’Ilkhan—car les souverains seldjoukides ne disposaient plus de pouvoir réel à l’époque. Cela est attesté clairement pour l’époque de Timurtaş, le gouverneur mongol d’Anatolie, qui avait envoyé le *Çelebi* ‘Abid dans les marches frontières pour rappeler les begs à l’ordre (entre 1316-1327)⁵³. Toutefois, il semble certain qu’ils avaient rempli ce rôle aussi avant l’arrivée de Timurtaş en Anatolie, car plusieurs passages vont dans le même sens. On assiste à plusieurs reprises à des chantages d’ordre psychologique, mais aussi à des menaces déguisées : intervention auprès des « émirs mongols et turcs » en échange de dons, étant sous-entendu que les choses pourraient tourner mal en cas de refus⁵⁴. Ces exigences étaient accompagnées d’incitation à pratiquer la *razzia* pour chercher l’argent là où il se trouvait, à savoir en territoire byzantin. Ainsi la boucle était bouclée : au départ, exigences vis-à-vis des begs des marches frontières, puis *razzias* en pays byzantin encouragées par le pouvoir central pour trouver les moyens d’honorer ses exigences, et enfin dépôt des biens auprès du pouvoir central. Au passage les intermédiaires prélevaient leur obole. Avec le temps toutefois, le pouvoir central manqua de moyens pour faire respecter ses exigences. Les begs des marches frontières devinrent peu à peu indépendants et gardèrent le butin pour eux. Yazıcıoğlu se fait d’ailleurs l’écho du refus d’Umur, le beg d’Aydn, de payer tribut à Timurtaş⁵⁵.

Revenons sur les deux inscriptions de Brousse. La première surtout est conçue dans les mêmes termes que celle placée sur le mausolée de l’émir Mehmed à Birgi. L’État ottoman était cependant trop excentré par rapport à Konya, la capitale, pour subir les mêmes pressions que le pays d’Aydn. Il est vrai qu’Orhan figure sur une liste d’impôts de l’État

⁵³ Eflâkî, traduction, t. II, p. 415-416. On trouvera un résumé des campagnes de Timurtaş en Anatolie dans Irène BELDICEANU-STEINHERR, « Notes pour l’histoire d’Alaşehir (Philadelphie) au XIV^e siècle », dans *Philadelphie et autres études*, Publications de la Sorbonne, série Byzantina Sorbonensia—4, Paris, 1984, p. 22-29.

⁵⁴ Le passage le plus explicite vient d’être cité, voir *supra* p. 235 et n. 52. Un autre passage raconte la visite du *Çelebi* Emîr ‘Arif à un membre de la famille de ‘Alîşîr, émîr de Germiyan. Courroucé par l’attitude de l’émîr pendant la lecture du Coran, il quitte les lieux. Alors une terrible tempête se lève. L’émîr envoie un messenger pour demander pardon et comble le *Çelebi* Emîr de cadeaux en nature et en espèces : Eflâkî, texte persan, p. 945-947 ; Eflâkî, traduction, t. II, p. 389-391. Dans le récit d’Eflâkî, les chantages d’ordre psychologique sont nombreux.

⁵⁵ ‘Alî Yazıcıoğlu, *Tevârih-i âl-i Selçuk*, Bibliothèque de France, ms. fonds turc suppl. 737, fol. 445r^o-v^o.

ilkhanide, mais nous ignorons jusqu'à quel point le pouvoir central avait la possibilité d'organiser une expédition punitive en cas de désobéissance. Nous n'avons en tout cas aucune preuve que les Ottomans aient subi des pressions pour qu'ils pratiquent la razzia, comme ce fut le cas dans le pays d'Aydın. Il reste à expliquer la titulature d'OrĦan. Étant donné que l'inscription de Brousse reprend les termes de celle de Birgi, on peut avancer que l'inscription de Brousse fut probablement réalisée par le même lapicide ou par un membre appartenant à la même école.

Pour conclure, l'étude des deux inscriptions de Brousse montre que la prudence s'impose lorsqu'on tente d'interpréter un terme ayant trait à la titulature. Il convient de placer d'abord le terme dans son cadre historique. On déterminera ensuite à quel genre littéraire appartient le texte dont il est extrait. Dans des textes narratifs comme les chroniques et dans les dédicaces, les auteurs abusent d'expressions laudatives. La plupart du temps, il s'agit, on s'en doute, d'une démarche intéressée. Dans les documents émanant de la chancellerie, il faut distinguer entre ceux qui sont expédiés à des destinataires se trouvant soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'État ottoman—ces derniers étant évidemment dans un style plus pompeux que les premiers—et les documents réservés strictement à l'usage interne, tels que les registres de recensement. C'est cette dernière catégorie, la plus sobre dans ses expressions, qui, pour cette raison, reflète mieux la réalité. Les monnaies méritent une étude à part. Quant aux inscriptions, on peut les qualifier de cartes de visite. Faire graver une inscription et, à plus forte raison, battre monnaie pouvait cependant être une entreprise périlleuse quand on vivait sous la tutelle d'un souverain. Mais les lapicides avaient des formules toutes prêtes pour flatter leurs commanditaires sans offenser le pouvoir suprême. Les deux inscriptions de Brousse en sont un exemple. Certes, les souverains ottomans ont, à un moment donné, endossé le rôle de défenseurs de la foi, mais ce fut plus tard.

Liste des registres et sigles correspondants

- AE 40 Fragment d'un registre de legs pieux et de biens de pleine propriété du governorat de Kocaeli comportant 24 pages. Il doit dater de 1419/1420, voir *supra* n. 42.
- MC O 117/1 Fragment d'un registre concernant les legs pieux du governorat de Hüdâvendigâr, Istanbul, Atatürk Kitaplığı, fonds Muallim Cevdet, n° O 117/1. Il contient les comptes de l'année 859 (22 déc. 1454-10 déc. 1455). Un deuxième fragment du même registre correspond au sigle MM 16016 et un troisième, au sigle OAK 27/33, voir *infra*.
- MM 241 Registre de timars concernant la région située à l'ouest de Konya, Istanbul, Archives de la Présidence du Conseil, fonds Maliyeden müdevver defterleri n° 241. Il fut établi entre 1466 et 1468, voir Irène Beldiceanu-Steinherr, «Fiscalité et formes de possession de la terre arable dans l'Anatolie préottomane», dans *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. XIX/III, Leyde, 1976, p. 306-307.
- MM 16016 Fragment d'un registre concernant les legs pieux du governorat de Hüdâvendigâr, Istanbul, Archives de la Présidence du Conseil, fonds Maliyeden müdevver defterleri n°16016. C'est le complément du MC O 117/1 et du OAK 27/33 ; il est par conséquent de la même date.
- MM 232 Registre de la province d'Aydın, Archives de la Présidence du Conseil, fonds Maliyeden müdevver defterleri n°232. La date du registre, à savoir le 26 *cemâzi'l-evvel* 871 (3 janv. 1467) se trouve p. 306.
- OAK 27/33 Fragment d'un registre concernant les legs pieux du governorat de Hüdâvendigâr, Sofia, Bibliothèque de Cyrille et Méthode OAK 27/33. Ce fragment a été publié dans *Bulgaristan'daki Osmanlı Evraki*, éd. Necat Aktaş, Seyit Ali Kahraman, T.C. Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü, Osmanlı Arşivi Daire Başkanlığı n°17, Ankara, 1994, p. 137-170. Les éditeurs ignorent l'existence des fragments MC O 117/1 et MM 16016.
- TK 564 Registre de legs pieux de la province de Karaman. Il fut rédigé au début de *ramazân* 881 (18 déc. 1476-16 janv.

1477) par MuşliĦ ed-Dîn et Kâşım (préface 1v°). Ankara, Archives du Cadastre, n°564. On doit une traduction en turc (avec omission toutefois des chiffres en *siyâĦât*) à F.N. Uzluk, *Fatih Devrinde Karaman Eyâleti Vakıfları Fihristi*, Ankara, 1958.

- TT 22 Registre recensant les legs pieux et les biens de pleine propriété du gouvernorat de Kocaeli daté du premier *zî 'l-Ħicce* 929 (11 oct. 1523), Istanbul, Archives de la Présidence du Conseil, fonds Tapu ve tahrir defterleri n° 22.
- TT 111 Registre détaillé du gouvernorat de Ħüdâvendigâr comprenant les timars, daté d'*evâ'il muĦarrem* 928 (1-10 déc. 1521), Istanbul, Archives de la Présidence du Conseil, fonds Tapu ve tahrir defterleri n° 111. Il est écrit de la même main que le TT 453, ce qui permet de dater ce registre qui ne comporte pas de date.
- TT 113 Registre des fondations pieuses des sultans dans le gouvernorat de Ħüdâvendigâr daté d'*evâ'il muĦarrem* 928 (1-10 déc. 1521), Istanbul, Archives de la Présidence du Conseil, fonds Tapu ve tahrir defterleri n° 113. Bien qu'il porte la même date que le TT 111, il n'est pas dû à la même main.
- TT 453 Registre des legs pieux du gouvernorat de Ħüdâvendigâr, ne comportant pas de date, du règne de Süleymân, Istanbul, Archives de la présidence du Conseil, fonds Tapu ve tahrir defterleri n° 453. Il ne contient que les legs pieux des particuliers. Écrit par la même main que le TT 111 ; il doit donc dater de 1521. Les legs pieux des sultans sont consignés dans le TT 113.

Irène BELDICEANU-STEINHERR, *Analyse de la titulature d'Orhan sur deux inscriptions de Brousse*

De nombreux historiens se sont servi de deux inscriptions de Brousse, en langue arabe, la première datée de 1337/38, la deuxième de 1417/18, pour appuyer leurs théories sur les débuts de l'Etat ottoman. Ils affirment qu'Orhan fut le premier à avoir porté le titre de sultan et insistent sur le rôle de la foi dans l'expansion ottomane.

Cette étude examine les termes employés dans ces inscriptions, passe en revue les langues utilisées dans la chancellerie à l'époque d'Orhan et relève les titres des premiers souverains ottomans dans les registres ; elle infirme les théories susdites.

Deux inscriptions de Mehmed, l'émir d'Aydın, à Birgi, datées respectivement de 1312/1313 et 1334, apportent un argument décisif. L'inscription de Brousse de 1337/38, postérieure de plusieurs années, reprend en effet les mêmes expressions ; elle n'a par conséquent rien d'original, et reproduit les formules en vogue à l'époque. Quant à l'inscription de Birgi de 1334, elle s'explique par la relation triangulaire entre l'émir d'Aydın, le fils de Mevlânâ Celâl ed-Dîn Rumî, et les Mongols, maîtres de l'Anatolie. Eflâkî, le biographe de Mevlâna et de ses descendants, montre que le gouvernement mongol s'était servi des membres de la famille susdite pour surveiller les émirs des marches frontières et qu'il récompensait ceux-ci en cas de bonne conduite par des titres flatteurs, tels que « sultan des guerriers », titre qui ne traduit nullement la souveraineté absolue et qu'on retrouvera plus tard sur les inscriptions de Brousse.

Irène BELDICEANU-STEINHERR, *An Analysis of Orhan's Titles in Two Inscriptions of Bursa*

Many historians have made use of two Arabic inscriptions in Bursa, dating 1337/38 and 1417/18, to support their theories about the beginnings of the Ottoman Empire. They assert that Orhan was the first one to bear the title "sultan" and insist on the importance of faith in the Ottoman expansion. By analysing the words found in the inscriptions, reviewing the different languages in use in the chancery in Orhan's times, and recording the titles given in the registers to the first Ottoman monarchs, the present paper refutes these theories.

Two inscriptions of Mehmed, the emir of Aydın, at Birgi dating 1312/13 and 1334, give us a conclusive argument for the 1337/38 inscription of Bursa, because they make use of the same expressions. This implies that the Bursa inscription, engraved a few years later, presents no originality; it reproduces only the formulas that were in fashion at that time. As for the high flown formula of the Birgi inscription of 1334, the triangular relation between the emir of Aydın, the son of Mevlana Celâl ed-Dîn Rumî and the Mongols, who were the masters of Anatolia, give as the clue of the question. The biographer of Mevlana and his scions, Eflâkî, shows that the Mongol government used this family's members to keep an eye on the frontiers emirs, and that it rewarded them for their good behaviour by giving them flattering titles, such as "Sultan of the Warriors", a title that does not convey at all the idea of absolute sovereignty, and which we find later on in the inscriptions of Bursa.